

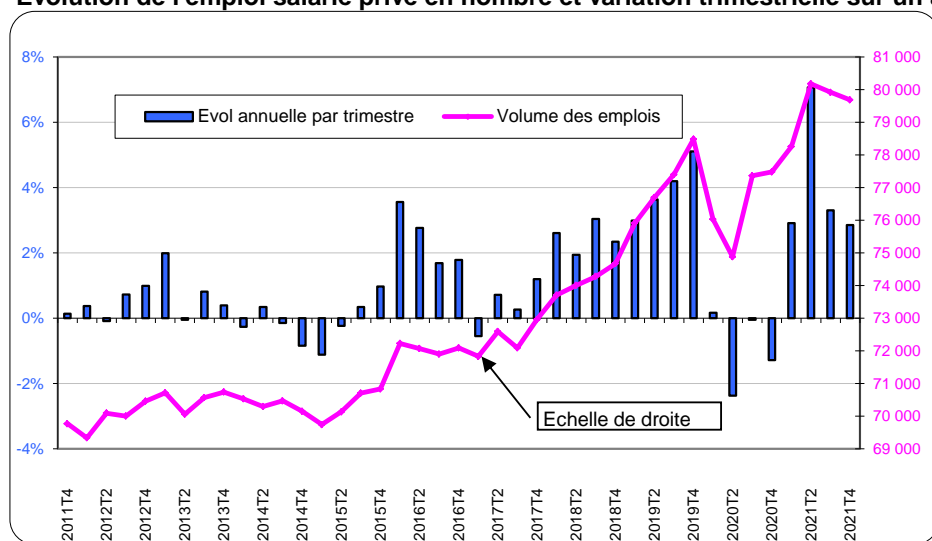
Note trimestrielle de conjoncture emploi-marché du travail en Guadeloupe 4T 2021

Au quatrième trimestre 2021, l'emploi salarié privé augmente de 2,9% sur un an en Guadeloupe (il avait augmenté de 3,3% au troisième trimestre 2021). Le nombre de contrats signés en intérim augmente de 8,6% et celui du volume d'emploi correspondant est en hausse de 12,6% (Equivalent Emplois Temps Plein (EETP)). L'effectif en fin de trimestre en intérim progresse de 9,6 % à 2 383 au quatrième trimestre 2021. Le nombre de Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE) progresse de 5,3% par rapport au quatrième trimestre 2020. Le nombre d'offres d'emploi collectées par Pôle emploi augmente de 3,0% sur un an. Le nombre d'offres durables (6 mois et plus) est en hausse de 6,3%. Le nombre d'offres non durables (durée inférieure à 6 mois) est en baisse de 0,9%. Au quatrième trimestre 2021, 250 licenciements économiques ont été comptabilisés par Pôle emploi (-21,9% sur un an). Le nombre de ruptures conventionnelles homologuées par la DEETS Guadeloupe atteint 814 sur le trimestre (+2,4% sur un an). La demande d'emploi de catégorie A diminue de 2,2% sur un an à 49 880 inscrits. Pour les demandeurs les plus jeunes (les moins de 25 ans), elle augmente de 2,9%. Pour les demandeurs les plus âgés (50 ans et plus), elle baisse de 0,1%.

Avertissement : Les évolutions sont mesurées en glissement annuel (comparaison d'un trimestre par rapport au même trimestre de l'année précédente).

Remarque : les chiffres concernant l'emploi sont susceptibles d'être modifiés.

Evolution de l'emploi salarié privé en nombre et variation trimestrielle sur un an (cvs)



Au quatrième trimestre 2021, le secteur privé emploie 79 685 salariés en Guadeloupe en données corrigées des variations saisonnières (cvs). L'emploi salarié privé augmente de 2,9% sur un an. Il a connu une hausse de 3,3% au troisième trimestre 2021 sur un an (chiffre révisé). L'emploi privé a connu depuis 2015-2016 un regain d'activité qui a tranché avec la stabilité observée les années précédentes. Les fluctuations se sont intensifiées à partir de 2017. L'emploi est resté très dynamique depuis mi-2017 jusqu'au quatrième trimestre 2019. La crise sanitaire a impacté de nombreux secteurs d'activités depuis, à la hausse comme à la baisse. Un rebond très net a été observé depuis la fin d'année 2020.

Note de lecture :
Echelle de droite : courbe en niveau (trimestriel),
Echelle de gauche : Evolution trimestrielle en glissement annuel.

Source : ACOSS-CGSS, champ Guadeloupe

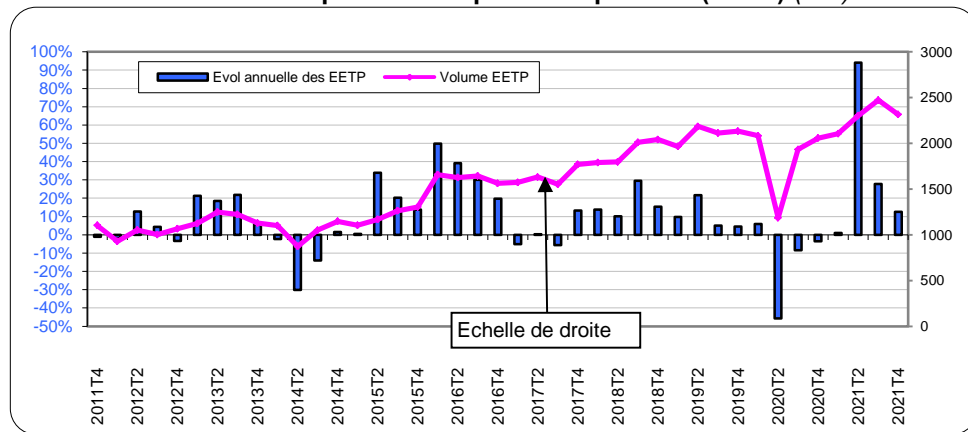
Emploi salarié privé et évolution trimestrielle en glissement annuel (cvs)

Secteurs d'activités (NACE 17)	2021T4	2021T3	2021T2	2021T1
AZ : Agriculture	1 629	1,7%	4,8%	2,3%
C1-DE : Total industrie	9 052	5,9%	7,5%	-0,9%
C1 : Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	3 279	4,1%	6,6%	0,0%
C2 : Cokéfaction et raffinage	0	0,0%	0,0%	0,0%
C3 : Fabrication d'équip. électriques, électroniques, informatiques; fabrication de machines	151	-12,6%	6,0%	-0,2%
C4 : Fabrication de matériels de transport	37	-26,0%	10,4%	19,5%
C5 : Fabrication d'autres produits industriels	3 193	1,7%	2,5%	0,5%
DE : Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	2 392	17,3%	16,4%	-4,9%
FZ : Construction	7 025	4,0%	5,9%	8,6%
GZ : GZ : Commerce , réparation d'automobiles et de motocycles	15 230	1,2%	1,6%	0,7%
HZ-RU : Total Autres services	44 364	2,4%	1,7%	2,2%
HZ : Transports et entreposage	5 760	0,5%	-1,1%	-0,5%
IZ : Hébergement et restauration	5 255	3,3%	-0,2%	-5,0%
JZ : Information et communication	2 040	-3,3%	1,1%	4,7%
KZ : Activités financières et d'assurance	3 208	3,2%	5,5%	-1,0%
LZ : Activités immobilières	752	0,3%	0,6%	-2,6%
MN : Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	10 590	3,9%	3,3%	4,9%
OQ : Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	12 853	2,6%	3,0%	5,9%
RU : Autres activités de services	3 907	1,7%	-2,3%	0,4%
Interim	2 383	9,6%	23,3%	43,4%
Ensemble des secteurs	79 685	2,9%	3,3%	2,9%

Source : ACOSS-CGSS, champ Guadeloupe - Note de lecture : les évolutions trimestrielles en glissement annuel en vert > 0, en rouge < 0 et en noir = 0

Au quatrième trimestre 2021, l'emploi augmente dans tous les grands secteurs d'activité sur un an : +5,9% dans l'industrie, +4,0% dans la construction, +2,4% dans les autres services, +1,7% dans l'agriculture et +1,2% dans le commerce et la réparation. Dans l'industrie, les industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution sont très bien orientées (+17,3%). La fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac est dynamique (+4,1%), davantage que la fabrication d'autres produits industriels (+1,7%). Dans les autres services, la hausse prédomine presque partout. Le secteur de l'information et la communication fait exception (-3,3%). Remarque : certains secteurs à faibles effectifs peuvent présenter des évolutions fortes d'un trimestre à l'autre non significatives (exemple fabrication de matériels de transport : -26,0%).

Intérim : Evolution de l'Equivalent Emplois Temps Plein (EETP) (cvs)



Source : Dares, champ Guadeloupe et Îles du Nord, séries révisées en hausse en niveau dans le cadre du passage à la DSN

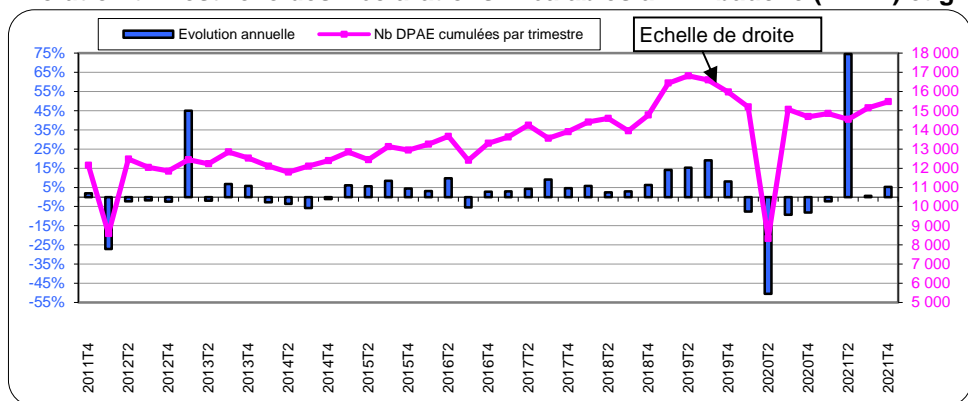
Au quatrième trimestre 2021, 14 328 contrats d'intérim ont été signés en Guadeloupe, ce qui représente 2 316 Equivalent Emplois à Temps Plein (EETP). Le nombre de missions d'intérim augmente de 8,6% au quatrième trimestre 2021 sur un an après une hausse de 10,1% au troisième trimestre 2021. L'Equivalent Emplois à Temps Plein augmente de 12,6% après une hausse de 27,8% au troisième trimestre 2021 sur un an, chiffres révisés. L'effectif en fin de trimestre en intérim progresse de 9,6 % à 2 383 au quatrième trimestre 2021 sur un an. La durée moyenne des missions achevées est de 2,3 semaines au quatrième trimestre 2021 (2,5 semaines au troisième trimestre 2021, chiffre révisé).

L'intérim sur le trimestre et évolution trimestrielle en glissement annuel (cvs)

	2021T4	2021T3	2021T2	2021T1
Nbre de contrats d'intérim	14 328	8,6%	10,1%	63,7%
EETP	2 316	12,6%	27,8%	94,2%

Source : Dares, champ Guadeloupe et Îles du Nord, traitement SESE

Evolution trimestrielle des Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE) et glissement annuel (cvs)



Source : ACOSS-CGSS, champ Guadeloupe

Au quatrième trimestre 2021, les employeurs ont transmis 15 474 Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE) en Guadeloupe, soit une hausse de 5,3% sur un an après +0,6% au troisième trimestre (chiffre révisé). Les DPAE longues (durée d'embauche supérieure à un mois) représentent 50,2% de l'ensemble des DPAE et sont en hausse de 2,7% au quatrième trimestre 2021. Elles étaient en baisse de 6,8% au troisième trimestre 2021 sur un an (chiffre révisé). Les DPAE courtes (durée d'embauche inférieure à un mois) représentent 49,8% des DPAE et sont en hausse de 8,1% (hausse de 9,5% au troisième trimestre 2021 sur un an, chiffre révisé).

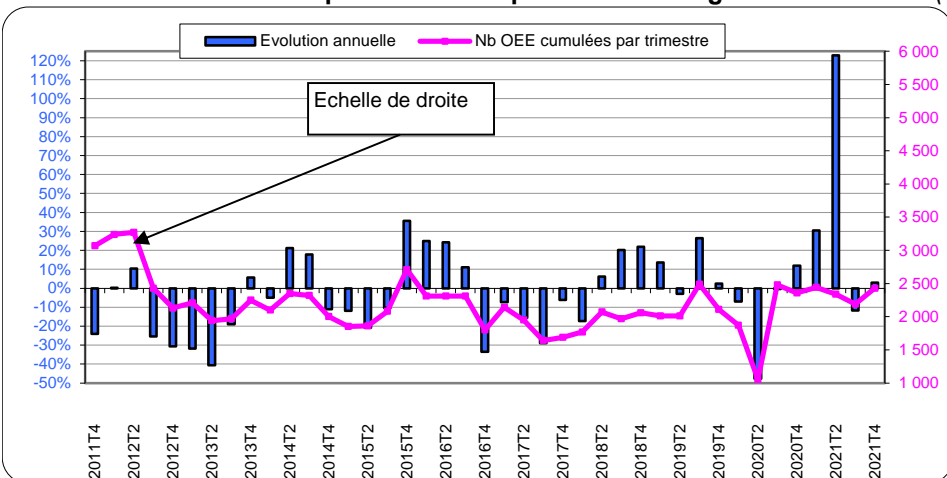
Nombre de Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE) sur le trimestre et évolution trimestrielle sur un an (cvs)

	2021T4	2021T3	2021T2	2021T1
DPAE Longues	7 771	2,7%	-6,8%	73,0%
dont CDD (plus d'un mois)	5 100	5,1%	-13,4%	71,6%
dont CDI	2 671	-1,5%	5,4%	75,5%
DPAE courtes (mois d'un mois)	7 703	8,1%	9,5%	76,8%
Moins de 20 salariés	7 374	-2,0%	-5,9%	68,7%
20 salariés et plus	8 100	13,0%	7,8%	81,6%
Total DPAE (hors intérim)	15 474	5,3%	0,6%	74,7%

Source : ACOSS-CGSS, champ Guadeloupe

Les intentions d'embauche dans les établissements de 20 salariés et plus enregistrent une hausse de 13,0% au quatrième trimestre 2021 sur un an. Dans les établissements de moins de 20 salariés, le nombre de DPAE est en baisse de 2,0% sur un an.

Evolution des offres d'emploi collectées par trimestre et glissement annuel (cvs)



Source : Dares STMT, Pôle emploi, champ Guadeloupe, traitement SESE

Les offres d'emploi collectées par Pôle emploi augmentent de 3,0% au quatrième trimestre 2021 en Guadeloupe sur un an (-11,7% au troisième trimestre 2021, chiffre révisé). Durant cette période, 2 430 offres d'emploi ont été collectées par Pôle emploi. Les offres durables (6 mois et plus) sont en hausse de 6,3% sur le trimestre (-26,6% au troisième trimestre 2021 sur un an). Les offres non durables (durée inférieure à 6 mois) sont en baisse de 0,9% sur le trimestre (hausse de 20,3% au troisième trimestre 2021 sur un an). Remarques : les évolutions des offres d'emplois sont très volatiles d'un trimestre à l'autre. Les résultats corrigés des variations saisonnières (CVS) peuvent aussi être révisés de façon sensible ultérieurement.

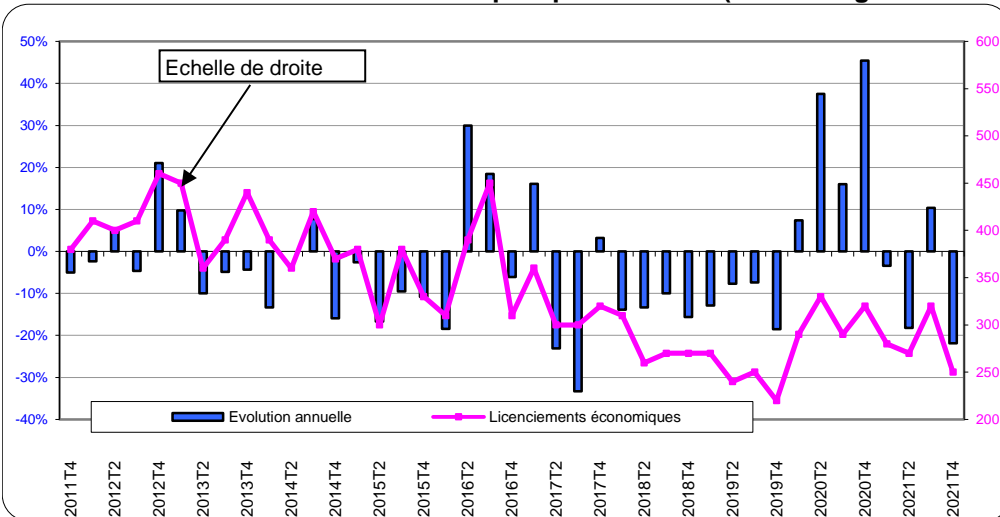
Les offres d'emploi sur le trimestre et évolution trimestrielle sur un an (cvs)

	2021T4	2021T3	2021T2	2021T1
offres durables	1 360	6,3%	-26,6%	93,7%
offres non durables	1 070	-0,9%	20,3%	166,7%
Ensemble	2 430	3,0%	-11,7%	122,9%

Source : Dares STMT, Pôle emploi, champ Guadeloupe, traitement SESE

Depuis fin 2017, l'évolution des offres d'emploi collectées est orientée légèrement à la hausse, à l'exception du premier semestre 2020.

Evolution des licenciements économiques par trimestre (niveau et glissement annuel) (cvs)



Au quatrième trimestre 2021, 250 licenciements économiques ont été comptabilisés par Pôle emploi en Guadeloupe. Ce nombre baisse de 21,9% par rapport au quatrième trimestre de 2020. Les licenciements économiques connaissent une tendance baissière depuis quelques années alors que parallèlement, le nombre de ruptures conventionnelles augmente nettement. Les licenciements économiques oscillent entre 200 et 400 par trimestre en Guadeloupe depuis quelques années et ont marqué un plus bas fin 2019. Depuis le quatrième trimestre de 2019, le nombre de licenciements économiques est néanmoins reparti en hausse mais cette remontée tend à fondre trimestre après trimestre.

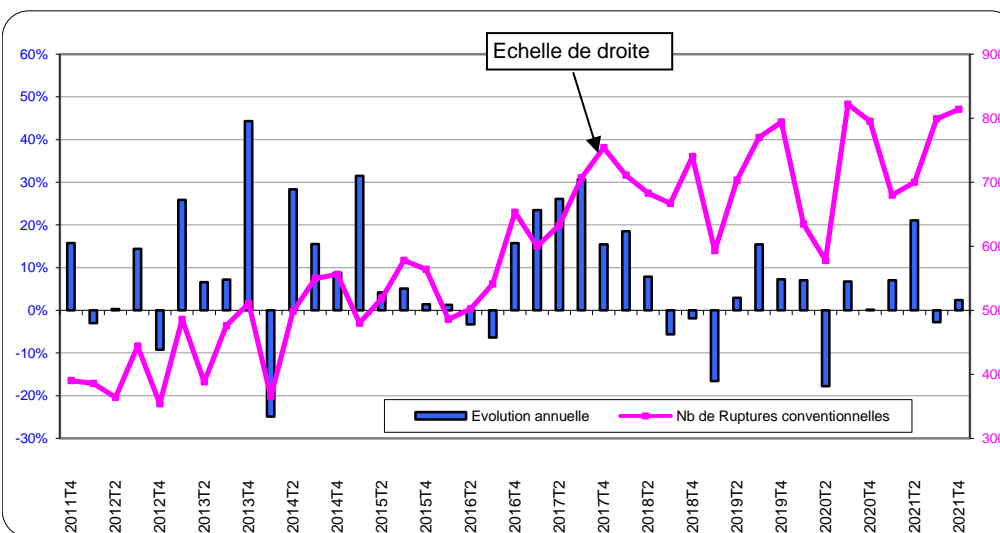
Source : Dares STMT, Pôle emploi, champ Guadeloupe, traitement SESE

Licenciements économiques sur le trimestre et évolution trimestrielle en glissement annuel (cvs)

	2021T4	2021T3	2021T2	2021T1
Licenciements économiques	250	-21,9%	10,3%	-3,4%

Source : Dares STMT, Pôle emploi, champ Guadeloupe, traitement SESE

Evolution des ruptures conventionnelles par trimestre (niveau et glissement annuel) - (Brut)



Au quatrième trimestre 2021, 814 ruptures conventionnelles ont été homologuées par la DEETS de Guadeloupe. Ce nombre augmente de 2,4% par rapport au quatrième trimestre 2020 où 795 ruptures avaient été homologuées. Au troisième trimestre 2021, le nombre de ruptures était en baisse de 2,8% (rapporté au troisième trimestre 2020). Le flux des ruptures conventionnelles a connu une progression forte et régulière dans la foulée de la création de cette mesure en septembre 2008. Les évolutions annuelles ont d'abord été très fortes et sont nettement moindres depuis juin 2011 même si elles peuvent toujours être marquées à l'occasion. La volatilité est aussi forte d'un trimestre à l'autre, en particulier entre 2018 et 2021.

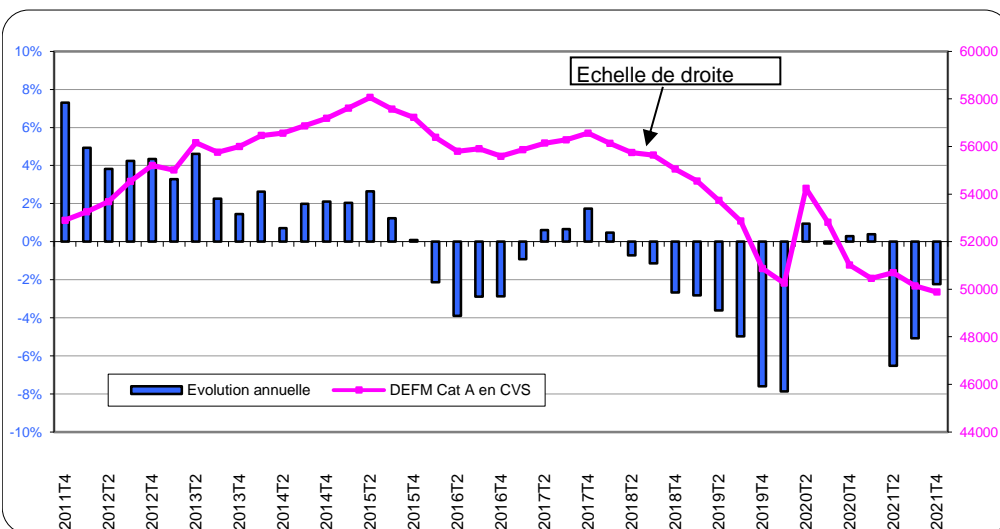
Source : Dieccte Guadeloupe, champ Guadeloupe et Îles du Nord, traitement SESE

Ruptures conventionnelles sur le trimestre et évolution trimestrielle en glissement annuel (brut)

	2021T4	2021T3	2021T2	2021T1
Ruptures conventionnelles	814	2,4%	-2,8%	7,1%

Source : Deets Guadeloupe, champ Guadeloupe et Îles du Nord, traitement SESE

Evolution de la Demande d'emploi en fin de mois à Pôle emploi (cvs)



Au quatrième trimestre 2021, 49 880 Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) sont inscrits à Pôle emploi en catégorie A (cvs) en Guadeloupe. Ce nombre diminue de 2,2% par rapport au quatrième trimestre 2020. Au troisième trimestre 2021, la demande diminuait de 5,1% sur un an (rapportée au troisième trimestre 2020). A partir de fin 2008, avec la crise, la croissance de la Demande d'Emploi en Fin de Mois a été particulièrement forte et continue, ce qui s'est traduit par un niveau de DEFM qui a atteint des records en milieu de décennie suivante. A partir du quatrième trimestre 2015, la tendance a commencé à s'inverser, permettant aux différentes catégories de demandeurs (jeunes, adultes seniors...) de voir leur nombre se réduire. Le second trimestre 2020 avait mis fin temporairement à cette baisse.

Source : Dares STMT, Pôle emploi, champ Guadeloupe, traitement SESE

La DEFM catégorie A sur le trimestre et évolution trimestrielle en glissement annuel (cvs)

	2021T4	2021T3	2021T2	2021T1
Hommes	21 460	-1,6%	-5,0%	-6,8%
Femmes	28 420	-2,7%	-5,1%	-6,3%
Moins 25 ans	5 630	2,9%	-5,0%	-5,0%
25 à 49 ans	25 750	-4,7%	-7,6%	-9,5%
50 ans et +	18 500	-0,1%	-1,4%	-2,4%
Ensemble	49 880	-2,2%	-5,1%	-6,5%

Source : Dares STMT, Pôle emploi, champ Guadeloupe, traitement SESE, niveaux arrondis à la dizaine

Au quatrième trimestre 2021, le nombre de jeunes de moins de 25 ans est en hausse de 2,9% par rapport au même trimestre de 2020 (en catégorie A). Le nombre de seniors (50 ans et plus) est en baisse de 0,1% sur un an après une baisse de 1,4% au troisième trimestre 2021 (en évolution sur un an).

Définitions

Emploi

Les employeurs du régime général déclarent leurs cotisations sociales aux Urssaf à l'aide du Bordereau Récapitulatif des Cotisations (BRC) sur lesquels ils portent leurs effectifs salariés. Cette déclaration est mensuelle si leur effectif est supérieur à 10 salariés et en principe trimestrielle en deçà de ce seuil. L'effectif salarié Urssaf est un effectif en fin de trimestre ; chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Acoss. Le champ "Privé" couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile.

Les activités agricoles sont prises en compte de façon marginale en France hexagonale, où elles relèvent de la compétence de la Mutualité sociale agricole (MSA). Par contre, le dénombrement des salariés agricoles est exhaustif dans les DOM, car les CGSS y assurent les missions des caisses de la MSA.

Intérim

Depuis juillet 2018, la Déclaration sociale nominative (DSN) est l'unique source des statistiques d'intérim. Elle se substitue ainsi à la source historique, les relevés mensuels de mission -RMM- adressés à Pôle emploi par les établissements de travail temporaire. À partir de cette information mensuelle, la Dares service statistique du ministère du travail, élabore divers indicateurs mensuels, trimestriels et annuels. Ces statistiques intègrent désormais les contrats à durée indéterminée (CDI). La DARES produit notamment le nombre de contrats d'intérim commencés dans le mois, le trimestre ou l'année, le nombre d'intérimaires et calcule les Equivalents Emplois à Temps Plein (EETP) ainsi que la durée moyenne des missions achevées au cours de la période (mois, trimestre, année). Figurent dans cette publication les deux concepts suivants :

L'effectif des intérimaires, fourni par la Dares dans le cadre de la coproduction des estimations trimestrielles d'emploi, est calculé à partir de la moyenne du nombre de contrats en cours pendant cinq jours ouvrés en fin de trimestre. Il est corrigé de la multiactivité

Equivalent Emplois à Temps Plein (EETP) au cours d'une période : rapport du nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires sur le nombre total de semaines ouvrées de la période. Par convention, ce nombre est fixé à 52 semaines pour une année.

Déclaration Préalable à l'embauche (DPAE)

- La DPAE permet à l'employeur d'effectuer l'ensemble des formalités obligatoires liées à l'embauche. La DPAE est remplie par l'employeur et adressée à la CGSS (quelles que soient la durée et la nature du contrat de travail) au plus tôt huit jours avant l'embauche et au plus tard dans l'instant qui précède cette embauche. C'est une formalité préalable à l'embauche qui, de ce fait, traduit une intention d'embauche à très court terme.

- Le champ couvert : Ces données utilisées concernent l'ensemble des activités concurrentielles (hors intérim) et le secteur public (agents non fonctionnaires).

- Définition : Les déclarations d'embauche de plus d'un mois comprennent les CDI et les CDD de plus d'un mois. Les CDD de plus d'un mois correspondent aux CDD d'une durée strictement supérieure à 31 jours.

Rupture conventionnelle

C'est une procédure qui permet à l'employeur et au salarié de convenir en commun des conditions de la rupture du contrat de travail qui les lie. Cette rupture résulte d'une convention signée par les parties au contrat, c'est-à-dire l'employeur et le salarié.

Catégories de demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi.

Direction de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de Guadeloupe (DEETS)

Direction : Rue des Archives, Bisdary – 97113 GOURBEYRE

Téléphone : 05.90.80.50.50 Télécopie : 05.90.80.50.00

Courriel : 971.statistiques@deets.gouv.fr

Site internet : <http://guadeloupe.deets.gouv.fr/>

Bureau de Jarry :

Immeuble Raphaël, ZAC Houelbourg Sud, Lot n° 13 - Z.I de Jarry, 97122 Baie-Mahault

Téléphone : 05.90.80.50.50 Télécopie : 05.90.83.70.75

Bureau de Saint-Martin :

23 rue de Spring, cité administrative, Concordia, 97150 Saint -Martin

Téléphone : 05.90.29.09.16 Télécopie : 05.90.29.18.73

Bureau de Basse-Terre

30, chemin des Bougainvilliers-Guillard

97100 Basse-Terre

Téléphone : 05.90.80.50.50 Télécopie : 05.90.81.60.05

Bureau des Abymes – Dothémare

Immeuble C2E – rue de l'Abreuvoir-Dothémare

97139 Les Abymes

Téléphone : 05.90.80.50.50 Télécopie : 05.90.90.28.95

Bureau des Abymes : Ex-Immeuble SERVAIR – le Raizet

97139 Les Abymes Téléphone : 05.90.80.50.50

Caisse Générale de Sécurité Sociale de la Guadeloupe (CGSS)

Direction du recouvrement

Parc d'activités la Providence

ZAC de Dothémare 97139 Les Abymes

Téléphone : 05.90.90.57.09

Courriel : stats.cgssdom@urssaf.fr

Directeurs de publication : Ludovic Degaille & Jean Veron

Réalisation DEETS/service ESE (Charly Darmalingon & Roman Janik)

en partenariat avec la Caisse générale de sécurité sociale de Guadeloupe (CGSS)

Date de publication : avril 2022